

Influence de la Religion.

Ne pas pratiquer la religion peut être la suite de l'indifférence, de la dissipation ou de l'entraînement des passions qu'elle condamne; mais l'attaquer, la mépriser, la traiter en ennemie, c'est ce qu'on ne peut comprendre, ni raisonnablement expliquer.

Il y a des notions de bien et de mal, et tels caractères du vice et de la vertu que nul ne peut les contester : sur ce point il y a un accord de tous les peuples et de tous les siècles. Faire du tort à son prochain dans sa personne ou dans sa fortune, se livrer à des excès d'intempérance ou de débauche, s'abandonner aux emportements de la colère ou de la vengeance, voilà des vices que condamnent les lois morales de tous les temps et de tous les pays. Or lisez les commandements de la religion, écoutez ses interprètes et ses ministres ; vous verrez que non seulement elle condamne ces excès comme maudits de Dieu, que non seulement elle travaille à les déraciner du cœur de l'homme, mais encore qu'elle prescrit les vertus qui leur sont opposées. Elle dit, cette sainte religion : aimez votre prochain comme vous-même ; aimez vos ennemis ; soyez doux et humble de cœur ; conservez la pureté des mœurs, la fidélité dans le mariage ; elle oblige à réparer le tort qu'on a pu faire aux autres. Qui pourrait contester la sainteté et l'importance de ces commandements et de ces défenses ? Qui pourrait nier que ces saintes prescriptions ne soient des sources d'ordre, de paix et de bonheur.

En vain prétendrait-on qu'elle est sans force pour se faire obéir. Il est vrai que bien des personnes s'en éloignent et y sont infidèles ; mais une loi est elle moins belle parce qu'elle est violée ? la faute des transgresseurs retombe sur eux et non sur la loi elle-même.

Les lois humaines punissent, il est vrai les crimes, mais elles n'ont aucune force pour les prévenir ; elles s'appliquent aux faits accomplis, mais elles ne sauraient atteindre les intentions. L'âme avec ses désirs, le cœur